

REVUE DES LIVRES

La Mise en Valeur de l'Ensemble Eurafricain Français et la Participation des Capitaux Etrangers, par Jean-Michel De Lattre, Avocat à la Cour d'Appel de Paris - Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 20, rue Soufflot, Paris (5^e).

Des considérations de sauvegarde, de prospérité, de cohérence, d'indépendance doivent conduire la France et les pays d'Outre-Mer à constituer une grande entité régionale : du Rhin au Congo.

Mais la mise en œuvre de cette politique exige des capitaux que la Métropole ne possède pas. A elle donc de savoir attirer les concours étrangers, techniques et financiers, dans le cadre d'une association loyale, sans qu'aucune atteinte soit portée pour autant à l'intégrité politique et économique de l'Union Française.

Il faut poser le problème dans ses véritables termes : ou bien refuser les participations étrangères et consentir à la « stérilisation » des facultés de production de l'ensemble français, ou bien utiliser les capitaux étrangers en leur imposant un statut fait de droits et obligations reconnus assortis de garanties certaines et de contrôles précis.

A cette politique de mise en valeur, M^e Jean-Michel de Lattre consacre un ouvrage plein d'intérêt. Dans des chapitres riches d'idées et de documentation, l'auteur propose des cadres juridiques nouveaux : « Sociétés à participation étrangère, Compagnies à Charte ». Ces cadres rendraient possible l'appel aux divers apports de la Communauté des hommes afin de construire un grand ensemble eurafricain français. M^e Jean-Michel de Lattre part de faits que l'opinion ne discute plus; il aboutit à des formules qui apparaissent à la fois de circonstances et d'avenir. Son souci du réel est constant, comme l'ingéniosité de ses solutions est grande.

La constitution de « grands ensembles industriels » en Afrique est à l'ordre du jour : mais faute d'un cadre juridique adéquat, de tels projets sont pratiquement irréalisables. Le système que propose l'auteur — celui d'une Charte modernisée — permettrait de surmonter un grand nombre de difficultés.

Les multiples initiatives de l'entreprise française et de l'entreprise étrangère demandent également un cadre nouveau. Aussi, l'auteur suggère-t-il les éléments principaux d'un statut de « Sociétés à participation étrangère ».

L'étude et la démonstration de M^e Jean-Michel de Lattre prennent toute leur valeur au moment où se discute le projet de Traité portant « Statut de la Communauté Européenne ». Ses conceptions et méthodes dépassant singulièrement le plan économique. On serait tenté de dire qu'il offre aux hommes politiques une autre solution : celle qui, prenant comme postulat que « c'est en Afrique que se fera l'Europe » affirme que l'intégration Métropole-Outre-Mer doit précéder l'intégration européenne et non la suivre.

« L'actualité et l'opportunité de ce beau livre n'ont pas besoin d'être soulignées. Il paraît au moment où notre Pays est dans l'obligation de considérer avec une particulière attention le problème de ses rapports avec ses Territoires d'Outre-Mer comme aussi celui de l'établissement d'un vaste marché européen. Ses thèses s'inscrivent dans le respect du génie traditionnel de la France comme dans l'orientation actuelle de la vie européenne ». Voilà, ainsi que le souligne excellemment dans sa préface M. Louis Armand, Directeur général de la S.N.C.F., président du Bureau des Ensembles Industriels Africains, pourquoi cet ouvrage mérite de retenir l'attention de tous ceux que rendent soucieux les problèmes français et européen.

C'est un exposé clair, vigoureux et constructif,